

Liquor Stores Income Fund

États financiers consolidés intermédiaires
(non vérifiés)

31 mars 2007
(en dollars canadiens)

Liquor Stores Income Fund
Bilans consolidés (non vérifiés)

	31 mars 2007	31 décembre 2006
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 714 949	3 396 967
Comptes débiteurs	1 165 209	1 524 689
Stocks	49 233 515	49 702 563
Charges payées d'avance et acomptes (note 4)	1 693 420	1 158 617
	<hr/>	<hr/>
	53 807 093	55 782 836
Frais de préouverture	753 121	818 823
Acomptes sur des acquisitions futures (note 4)	1 432 621	1 632 621
Immobilisations corporelles	23 500 983	23 040 537
Actif d'impôts sur les bénéfices futurs	60 000	62 400
Actifs incorporels	768 091	806 044
Écart d'acquisition	107 988 784	104 953 874
	<hr/>	<hr/>
	188 310 693	187 097 135
	<hr/>	<hr/>
Passif		
Passif à court terme		
Dette bancaire (note 5)	11 892 852	5 455 414
Comptes créditeurs et charges à payer	3 393 097	5 303 678
Impôts sur les bénéfices exigibles	20 900	61 800
Distributions à verser aux porteurs de parts (note 11)	1 273 211	1 193 645
Distributions à verser aux participations sans contrôle (note 11)	908 507	881 282
	<hr/>	<hr/>
	17 488 567	12 895 819
Participations sans contrôle (note 9)	32 900 282	33 495 557
	<hr/>	<hr/>
	50 388 849	46 391 376
	<hr/>	<hr/>
Capitaux propres		
Parts du Fonds (note 7)	138 772 764	139 708 519
Bénéfices non répartis (distributions excédentaires)	(896 683)	997 240
Surplus d'apport	45 763	-
	<hr/>	<hr/>
	137 921 844	140 705 759
	<hr/>	<hr/>
	188 310 693	187 097 135
	<hr/>	<hr/>

Liquor Sores Income Fund

États consolidés des résultats, du résultat étendu et des bénéfices non répartis (non vérifiés)

	Trimestres terminés les	
	31 mars 2007 \$	31 mars 2006 \$
Chiffre d'affaires	51 809 129	38 020 724
Coût des marchandises vendues, charges d'exploitation, frais d'administration, frais liés à l'acquisition et à l'établissement de magasins	48 584 722	36 120 331
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	3 224 407	1 900 393
Amortissement		
Amortissement des immobilisations corporelles	567 979	416 042
Amortissement des actifs incorporels	37 952	29 487
Amortissement des frais de préouverture	126 553	43 075
	732 484	488 604
Intérêts débiteurs		
Intérêts sur la dette bancaire	(108 425)	(195 019)
Intérêts sur la dette à long terme	-	(115 381)
	(108 425)	(310 400)
Bénéfice avant participations sans contrôle	2 383 498	1 101 389
Participations sans contrôle	(616 966)	(417 264)
Bénéfice net et résultat étendu du trimestre (note 2)	1 766 532	684 125
Bénéfices non répartis au début du trimestre	997 240	336 539
Distributions déclarées (note 11)	(3 660 455)	(2 099 119)
Bénéfices non répartis à la fin du trimestre	(896 683)	(1 078 455)
Résultat de base par part (note 10)	0,17	0,10
Résultat dilué par part (note 10)	0,17	0,10

Liquor Stores Income Fund

États consolidés des flux de trésorerie (non vérifiés)

	Trimestres terminés les	
	31 mars 2007 \$	31 mars 2006 \$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net du trimestre	1 766 532	684 125
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	732 484	488 604
Autres	2 400	(31 900)
Quote-part du bénéfice d'une entité satellite	-	(6 856)
Participations sans contrôle	616 966	417 264
Rémunération à base de parts	45 763	-
	3 164 145	1 551 237
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(717 256)	(514 340)
	2 446 889	1 036 897
Activités de financement		
Produit net de l'émission de parts (note 7)	-	30 549 000
Parts acquises (note 8)	(949 986)	-
Augmentation (diminution) de la dette bancaire	6 437 438	(15 492 652)
Produit de la dette à long terme	-	(11 352 466)
Paievements sur la dette à long terme	-	-
Distributions versées aux porteurs de parts	(3 580 889)	(1 790 631)
Distributions versées aux participations sans contrôle	(1 155 920)	(1 156 445)
Dividendes versés aux participations sans contrôle par des filiales	(14 866)	-
	735 777	756 806
Activités d'investissement		
Acquisitions d'entreprises [note 3 a)]	(4 193 756)	-
Écart d'acquisition additionnel [note 3 b)]	(60 508)	-
Acomptes sur acquisitions futures (note 4)	(100 000)	-
Achat d'immobilisations corporelles	(449 569)	(687 552)
Frais de préouverture	(60 851)	(194 190)
Remboursement provenant d'une (placement dans une) entité émettrice	-	(24 140)
	(4 864 684)	(905 882)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 682 018)	887 821
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début du trimestre	3 396 967	2 047 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin du trimestre	1 714 949	2 935 221
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 12)		

Liquor Stores Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

31 mars 2007

(non vérifiés)

1 Nature des activités et structure du Fonds

Liquor Stores Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie de placement à capital variable, à vocation limitée et sans personnalité morale, régie par les lois de la province d'Alberta et créée conformément à une déclaration de fiducie datée du 10 août 2004.

Au 31 mars 2007, le Fonds exploitait 97 magasins de vente au détail d'alcools (71 magasins au 31 mars 2006) en Alberta et 8 magasins de vente au détail d'alcools (5 magasins au 31 mars 2006) en Colombie-Britannique. De ces magasins, 94 (72 au 31 mars 2006) avaient été acquis par le Fonds et 11 (4 au 31 mars 2006) avaient été aménagés par le Fonds.

2 Principales conventions comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été établis par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR ») relatifs aux états financiers intermédiaires. Ces principes comptables et les méthodes de calcul adoptés dans les états financiers sont les mêmes que ceux qui s'appliquent aux états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Toutefois, ces états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toutes les informations et les notes complémentaires devant figurer dans les états financiers annuels conformément aux PCGR du Canada relatifs aux états financiers annuels. Par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus à la lumière des états financiers vérifiés et des notes y afférentes de l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

En date du 1^{er} janvier 2007, le Fonds a adopté les chapitres 1530 « Résultat étendu », 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3865, « Couvertures » du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »).

Comme le Fonds ne compte aucun autre élément du résultat étendu, le bénéfice net du trimestre correspond au résultat étendu.

3 Acquisitions d'entreprises

a) Acquisition du trimestre

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007, le Fonds s'est porté acquéreur d'une entreprise exploitant un magasin de vente au détail d'alcools. L'acquisition d'entreprise a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition, selon laquelle la contrepartie donnée par l'acquéreur est répartie en fonction des justes valeurs estimatives des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date effective de l'acquisition. La répartition du prix d'acquisition est provisoire et pourrait changer une fois que les évaluations finales des actifs acquis seront terminées et que la détermination finale des coûts relatifs à l'acquisition sera faite.

Liquor Stores Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

31 mars 2007

(non vérifiés)

Le prix d'acquisition attribué aux actifs acquis et aux passifs pris en charge a été réparti comme suit, selon leurs justes valeurs provisoires :

	\$
Prix d'acquisition	
Acompte versé comptant en 2006	300 000
Comptant payé en 2007	4 193 756
	<hr/>
	4 493 756
	<hr/>
Actif net acquis	
Fonds de roulement	992 456
Immobilisations corporelles	526 898
Écart d'acquisition	2 974 402
	<hr/>
	4 493 756
	<hr/>

* Une tranche de 2 591 183 \$ de l'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'entreprise est déductible à des fins fiscales au taux de 7 % par année.

b) Contrepartie conditionnelle

Dans le cas de trois ententes conclues en 2005 visant l'acquisition de certains magasins de vente au détail d'alcools, le Fonds pourrait être tenu d'effectuer les versements conditionnels suivants : i) 100 000 \$ par année pendant les cinq années suivantes si les ventes de certains magasins atteignent un seuil donné; ii) un montant correspondant à 1 % des ventes brutes de certains magasins, versé trimestriellement pendant les cinq années suivantes jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 450 000 \$; iii) le versement, les 15 mars 2008 et 2009, d'un montant égal à la moitié d'un multiple des bénéfices, moins les versements cumulés à cette date.

Étant donné l'incertitude relative au montant et au calendrier de ces versements, aucun montant n'a été comptabilisé au titre de cette contrepartie conditionnelle. Le Fonds comptabilisera une contrepartie et un écart d'acquisition additionnels lorsque l'issue de ces éventualités pourra être déterminée. Pour le trimestre, un écart d'acquisition additionnel de 60 508 \$ a été constaté relativement au versement d'une contrepartie conditionnelle et à la détermination finale de la répartition des prix d'acquisition de périodes antérieures.

4 Acomptes sur des acquisitions futures

Au 31 mars 2007, le Fonds avait versé des acomptes de 1 432 621 \$ (1 632 621 \$ au 31 décembre 2006) en vue de l'acquisition de cinq magasins de vente au détail d'alcools. Des acomptes de 962 857 \$ relatifs aux stocks et au fonds de roulement étaient aussi inclus dans les charges payées d'avance et acomptes au 31 mars 2007 (306 252 \$ au 31 décembre 2006). Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007, le Fonds a réduit de 300 000 \$ ses acomptes sur acquisitions futures du fait de l'acquisition d'un magasin de vente au détail d'alcools et a versé un acompte additionnel totalisant 100 000 \$.

Liquor Stores Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

31 mars 2007

(non vérifiés)

5 Dette bancaire et dette à long terme

Dette bancaire

Le Fonds dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 32 M\$, qu'il peut faire passer à 38 M\$ de façon saisonnière entre le 1^{er} octobre et le 28 février. Cette dette bancaire porte intérêt au taux préférentiel du prêteur. Au 31 mars 2007, le taux d'intérêt sur la dette bancaire était de 6 % (6 % au 31 décembre 2006), et un montant de 12 963 535 \$ (7 532 285 \$ au 31 décembre 2006) avait été prélevé sur la marge de crédit d'exploitation. Ce montant était contrebalancé par des chèques en circulation et des dépôts en transit totalisant 1 070 683 \$ (2 076 871 \$ au 31 décembre 2006).

Dette à long terme

La dette à long terme porte intérêt au taux préférentiel du prêteur, majoré de 0,25 %. Au 31 mars 2007, le taux d'intérêt effectif sur la dette à long terme était de 6,25 % (6,25 % au 31 décembre 2006). Au 31 mars 2007, le Fonds n'avait aucun encours au titre de sa dette à long terme.

Le Fonds dispose d'une facilité de crédit de 30,8 M\$, composée d'un emprunt non renouvelable de 14,5 M\$ qui sera affecté au financement des immobilisations du Fonds, d'un emprunt non renouvelable engagé de 15 M\$ pour aider à financer l'acquisition et l'aménagement de magasins d'alcools, d'un emprunt à vue de 0,65 M\$ pour couvrir les paiements par transfert électronique de fonds, et d'un emprunt non renouvelable à vue de 0,65 M\$ qui servira au financement de l'achat de matériel roulant et d'autres biens.

La dette bancaire et la dette à long terme sont garanties par une convention de sûreté générale qui couvre tous les biens meubles présents et à venir de Liquor Stores LP, une filiale du Fonds, ainsi que par une charge flottante sur tous les biens immeubles présents et à venir de Liquor Stores LP et une cession de la police d'assurance de Liquor Stores LP. Les actifs de Liquor Stores LP représentent la presque totalité des actifs du Fonds.

6 Opérations entre apparentés

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007, le Fonds a engagé des honoraires de 89 417 \$ auprès d'un bureau d'avocats dont un associé est administrateur d'une filiale du Fonds. Le Fonds a également payé des loyers de 21 034 \$ à des sociétés contrôlées par les administrateurs d'une filiale du Fonds. Un arrangement de cette nature a pris fin en date du 1^{er} avril 2007. De plus, le Fonds a versé un montant de 10 674 \$ à titre d'honoraires et de frais à une société contrôlée par le chef de la direction du Fonds relativement à la supervision de la construction de magasins aménagés et à l'administration de baux. Cette entente a pris fin après le 31 mars 2007. Le Fonds a conclu un contrat de location de nouvelles installations de bureau avec une société contrôlée par le chef de la direction. Le Fonds a obtenu des avis juridiques indépendants et des avis indépendants sur l'équité du prix offert à propos des conditions du bail. Le versement du loyer doit débiter le 1^{er} juin 2007. Ces charges d'exploitation et frais d'administration sont engagés dans le cours normal des activités à des conditions similaires aux opérations effectuées avec des parties non liées et sont mesurées à la valeur d'échange. Un montant de 6 469 \$ (4 307 \$ au 31 décembre 2006) est inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer au titre de ces opérations.

Liquor Stores Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

31 mars 2007

(non vérifiés)

7 Capitaux propres

Parts du Fonds

Les parts en circulation et les apports de capital sont détaillés comme suit :

	Nombre de parts	Frais d'émission \$	Apports de capital montant net \$
Solde au 31 décembre 2006	10 228 320	10 271 305	139 708 519
Émises contre des parts échangeables de SC	1 425	-	14 231
Parts émises le 9 mars 2007	2 492	-	50 014
Parts autodétenues	(46 543)	-	(1 000 000)
Solde au 31 mars 2007	10 185 694	10 271 305	138 772 764

Un nombre illimité de parts peuvent être créées et émises aux termes de la déclaration de fiducie. Chaque part est cessible et représente une participation réelle indivise de rang équivalent dans toute distribution du Fonds, qu'il s'agisse du bénéfice net, du montant net des gains en capital réalisés ou de tout autre montant, ainsi que dans l'actif net du Fonds advenant sa dissolution ou liquidation. Chaque part du Fonds confère à son porteur le droit d'exprimer une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts, et toutes les parts du Fonds sont assorties des mêmes droits de vote et privilèges.

La contrepartie constatée des parts émises dans le cadre de l'échange de parts échangeables de SC de Liquor Stores LP au cours du trimestre terminé le 31 mars 2007 correspond à la valeur comptable des parts échangeables de SC de Liquor Stores LP, conformément au CPN-151.

Les parts autodétenues représentent des parts non acquises détenues dans le RILT [note 8 a)] et dans le régime d'intéressement de 2007 [note 8 c)].

8 Régimes de rémunération à base de parts

a) Régime d'intéressement à long terme

Le Fonds a établi un régime d'intéressement à long terme (le « RILT ») afin de donner aux principaux membres de la direction du Fonds des possibilités de rémunération qui accroîtront la capacité du Fonds de recruter, de garder à son service et de motiver les employés clés et de les récompenser de l'excellence de leur rendement et de la croissance connexe des flux de trésorerie par part. Les primes, sous forme de parts du Fonds, seront versées aux salariés admissibles une fois par année lorsque l'encaisse distribuable du Fonds excède certains seuils établis. Les distributions mensuelles en trésorerie reçues par le régime sont remises à chaque participant lorsque les parts deviennent acquises.

Le régime est géré par l'intermédiaire d'une fiducie distincte qui est considérée comme une entité à détenteurs de droits variables. Comme le Fonds est le principal bénéficiaire, il consolide le régime dans ses états financiers.

Liquor Stores Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

31 mars 2007

(non vérifiés)

Si les flux de trésorerie distribuables par part excèdent la distribution de base, un pourcentage de l'encaisse distribuable (le taux de participation) est versé par le Fonds dans une fiducie distincte (la « Fiducie RILT »). La Fiducie RILT affecte ces fonds à l'achat de parts sur le marché libre ou de parts autodétenues, et ces parts sont acquises par les salariés admissibles sur trois ans. Les seuils de distribution et les taux de participation s'établissent comme suit :

Pourcentage de l'excédent	Taux de participation
5 % ou moins	Néant
Plus de 5 % et jusqu'à 10 %	10 % de tout excédent supérieur à 5 %
Plus de 10 % et jusqu'à 20 %	10 % de tout excédent supérieur à 5 %, plus 20 % de tout excédent supérieur à 10 %
Plus de 20 %	10 % de tout excédent supérieur à 5 %, plus 20 % de tout excédent supérieur à 10 %, plus 25 % de tout excédent supérieur à 20 %

La situation du régime est résumée dans le tableau suivant :

	Trimestre terminé le 31 mars 2007	Trimestre terminé le 31 mars 2006
	Nombre	Nombre
Parts non acquises au début du trimestre	492	-
Attributions	2 492	-
Parts acquises transférées aux participants	(292)	-
	<hr/>	<hr/>
Parts non acquises à la fin du trimestre	2 692	-

Le 9 mars 2007, 2 492 parts ont été attribuées et émises à même les parts autodétenues au prix de 20,07 \$ la part, pour un coût total de 50 014 \$. La charge de rémunération sera constatée sur la période d'acquisition de trois ans. Une charge de rémunération de 2 288 \$ a été inscrite pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 (néant au 31 mars 2006).

b) Régime d'achat de parts différé à l'intention des fiduciaires et des administrateurs

Le Fonds maintient un régime d'achat de parts différé afin, d'une part, d'accroître la capacité du Fonds d'attirer et de retenir des fiduciaires et des administrateurs non salariés dont la formation, l'expérience et les compétences serviront les intérêts du Fonds et afin, d'autre part, d'harmoniser les intérêts de ces fiduciaires et administrateurs avec ceux des porteurs de parts. Le régime d'achat de parts différé vise à permettre aux fiduciaires et administrateurs non salariés de différer l'encaissement d'au plus 50 % de la rémunération en trésorerie qui leur est versée pour les services qu'ils rendent au Fonds. Comme le Fonds entend régler ses obligations relatives au régime d'achat de parts différé au moyen de paiements en trésorerie, ces obligations sont comptabilisées comme un passif, ajusté à la juste valeur selon le cours du marché des parts à la date du bilan. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007, les attributions revenant aux participants au régime d'achat de parts différé ont totalisé 58 634 \$ (néant en 2006), montant qui a été imputé à la charge de rémunération du trimestre. Au 31 mars 2007, 7 174 parts avaient été attribuées aux participants en vertu du régime d'achat de parts différé (5 183 parts au 31 décembre 2006).

Liquor Stores Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

31 mars 2007

(non vérifiés)

c) Régime d'intéressement de 2007

Un régime de rémunération discrétionnaire unique spéciale (le « régime de 2007 ») a été instauré au cours du premier trimestre de 2007 afin de retenir et de motiver les principaux membres du personnel et de les récompenser par suite de l'importance du rendement et de la croissance connexe des flux de trésorerie par part. Des primes seront attribuées aux salariés admissibles sous forme de parts du Fonds qui seront acquises sur trois ans, soit au cours de la période du 7 mars 2007, la date d'attribution, jusqu'au 7 janvier 2010. Les distributions mensuelles en trésorerie reçues par le régime de 2007 seront remises à chaque participant lorsque les parts deviendront acquises.

La situation du régime de 2007 est résumée dans le tableau suivant :

	Trimestre terminé le 31 mars 2007	Trimestre terminé le 31 mars 2006
	Nombre	Nombre
Parts non acquises au début du trimestre	-	-
Attributions	43 851	-
Parts acquises transférées aux participants	-	-
	<hr/>	<hr/>
Parts non acquises à la fin du trimestre	43 851	-

Le 7 mars 2007, un montant de 950 000 \$ a été attribué pour l'achat de parts en vertu du régime de 2007. Un nombre total de 43 851 parts ont été acquises sur le marché libre au cours moyen de 21,66 \$ la part. La charge de rémunération sera constatée sur la période d'acquisition de trois ans. Une charge de rémunération de 43 475 \$ a été inscrite pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 (néant au 31 mars 2006).

Liquor Stores Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

31 mars 2007

(non vérifiés)

9 Participations sans contrôle**Porteurs de parts échangeables et de parts subordonnées**

	Nombre de parts échangeables de SC de Liquor Stores LP	Nombre de parts subordonnées de SC de Liquor Stores LP	Total
Liquor Stores Limited Partnership			
Solde au 31 décembre 2005	2 025 317	2 125 000	4 150 317
Échange contre des parts du Fonds	(848 637)	-	(848 637)
Solde au 31 décembre 2006	1 176 680	2 125 000	3 301 680
Échange contre des parts du Fonds	(1 425)	-	(1 425)
Solde au 31 mars 2007	1 175 255	2 125 000	3 300 255
Parts spéciales à droit de vote du Fonds au 31 mars 2007	1 175 255	2 125 000	3 300 255
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2005	20 351 876	21 348 354	41 700 230
Bénéfice	1 561 740	2 776 427	4 338 167
Échange contre des parts du Fonds	(8 390 994)	-	(8 390 994)
Distributions déclarées	(1 642 824)	(2 656 463)	(4 299 287)
Solde au 31 décembre 2006	11 879 798	21 468 318	33 348 116
Bénéfice	209 751	379 437	589 188
Échange contre des parts du Fonds	(14 231)	-	(14 231)
Distributions déclarées (note 11)	(421 543)	(761 600)	(1 183 145)
Solde au 31 mars 2007	11 653 775	21 086 155	32 739 930
Filiales			
Solde au 31 décembre 2005			-
Découlant des acquisitions du trimestre écoulé			70 992
Bénéfice			124 467
Dividendes versés			(48 018)
Solde au 31 décembre 2006			147 441
Bénéfice			27 778
Dividendes versés			(14 867)
Solde au 31 mars 2007			160 352
Total			32 900 282

Liquor Stores Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

31 mars 2007

(non vérifiés)

10 Résultat par part

	31 mars 2007 (3 mois) \$	31 mars 2006 (3 mois) \$
Bénéfice net (numérateur utilisé pour le résultat de base par part)	1 766 532	684 125
Participations sans contrôle	589 188	417 264
	<hr/>	<hr/>
Bénéfice (numérateur utilisé dans le calcul du résultat dilué par part)	2 355 720	1 101 389
	<hr/>	<hr/>
	Nombre	Nombre
Nombre de parts en circulation au début du trimestre	10 228 320	6 179 683
Nombre moyen pondéré de parts émises, moins parts autodétenues acquises	(4 720)	436 497
	<hr/>	<hr/>
Dénominateur utilisé dans le calcul du résultat de base par part	10 223 600	6 616 180
Nombre de parts échangeables et parts subordonnées	3 301 440	3 998 265
	<hr/>	<hr/>
Dénominateur utilisé dans le calcul du résultat dilué par part	13 525 040	10 614 445
	<hr/>	<hr/>
	\$	\$
Résultat de base par part	0,17	0,10
	<hr/>	<hr/>
Résultat dilué par part	0,17	0,10
	<hr/>	<hr/>

11 Distributions

Les distributions sont déterminées conformément aux dispositions énoncées dans la déclaration de fiducie, et sont calculées à partir du bénéfice, avant amortissement, mais après défalcation des dépenses en immobilisations. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007, le Fonds a déclaré des distributions totalisant 0,3584 \$ (0,30 \$ en 2006) par part pour chacune des parts du Fonds, des parts échangeables de SC et des parts subordonnées de SC.

Date de déclaration de la distribution	Date de versement de la distribution	Parts du Fonds		Parts échangeables et parts subordonnées de SC		Total	
		Déclarées \$	Versées \$	Déclarées \$	Versées \$	Déclarées \$	Versées \$
15 janvier 2007	15 février 2007	1 193 622	1 193 622	137 319	137 319	1 330 941	1 330 941
15 février 2007	15 mars 2007	1 193 622	1 193 622	137 319	137 319	1 330 941	1 330 941
15 mars 2007	13 avril 2007	1 273 211		908 507		2 181 718	
		<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
		3 660 455	2 387 244	1 183 145	274 638	4 843 600	2 661 882

Au 31 mars 2007, les distributions devant être versées aux porteurs de parts s'établissaient à 1 273 211 \$ (1 193 645 \$ au 31 décembre 2006) et les distributions devant être versées aux participations sans contrôle totalisaient 908 507 \$ (881 282 \$ au 31 décembre 2006). Les distributions impayées au 31 mars 2007 ont été versées en avril 2007.

Liquor Stores Income Fund

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires

31 mars 2007

(non vérifiés)

12 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trimestre terminé le 31 mars 2007 \$	Trimestre terminé le 31 mars 2006 \$
Intérêts versés	108 425	310 400
Impôts sur les bénéfices versés	278	-

13 Informations sectorielles

Le Fonds détermine les secteurs d'exploitation en fonction des activités commerciales, de la responsabilité de la direction et de l'emplacement géographique. Le Fonds exerce ses activités dans un seul secteur isolable, l'exploitation de magasins de vente au détail d'alcools au Canada. Tous les actifs du Fonds se trouvent au Canada.

14 Nature saisonnière des activités

En raison des fluctuations saisonnières des ventes, les résultats du Fonds pour le premier trimestre de 2007 ne témoignent pas nécessairement des résultats qui peuvent être attendus pour un exercice complet. Dans le passé, le chiffre d'affaires réalisé par le Fonds a été supérieur au cours du troisième et du quatrième trimestre, alors que le chiffre d'affaires du premier et du deuxième trimestre est généralement moins élevé en raison des habitudes d'achat saisonnières. Les frais d'occupation, les charges d'exploitation et les frais d'administration, de même que l'amortissement et les intérêts débiteurs demeurent relativement stables au cours de l'exercice.

15 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 10 avril 2007, le Fonds a présenté une offre d'achat de la totalité des parts de fiducie en circulation de Liquor Barn Income Fund (« Liquor Barn »). Le Fonds offre 0,53 part de fiducie du Fonds pour chaque part de fiducie de Liquor Barn. Approximativement 14 millions de parts de fiducie de Liquor Barn sont en circulation. Dans le cadre de l'opération, les parts de Liquor Barn sont évaluées à environ 158 M\$. Les porteurs de parts de Liquor Barn peuvent accepter l'offre jusqu'au 17 mai 2007, à moins qu'elle ne soit prorogée et retirée.

Le 30 avril 2007, le Fonds a acquis une participation de 50 % dans un magasin de vente au détail d'alcools situé en Colombie-Britannique. Le prix d'achat sera réparti entre la juste valeur des actifs acquis au moment où elle sera établie. L'acquisition n'aura pas une incidence importante sur les actifs, les passifs ou l'exploitation future du Fonds.